

Un bâtiment pour les employés communaux



Insertion du projet sur site

Actuellement, les employés communaux travaillent dans des locaux provisoires, souvent peu adaptés et dispersés sur plusieurs sites. La construction d'un **bâtiment technique** dédié est donc devenue une priorité pour leur offrir des **conditions de travail dignes** et permettre le **stockage des véhicules et du matériel**.

Un emplacement avait été réservé près de l'école, et la commune a avancé sur le rachat du terrain, la réalisation des plans et le dépôt du permis d'aménager. Les élus ont également exploré différentes pistes de financement, certaines ayant été infructueuses, tandis qu'une opération conjointe avec la CUMA a dû être abandonnée face à l'opposition de riverains.

La commune poursuit désormais le projet initial près de l'école. Une nouvelle demande de financement sera déposée en 2026 pour lancer les aménagements.

De nouveaux logements sociaux

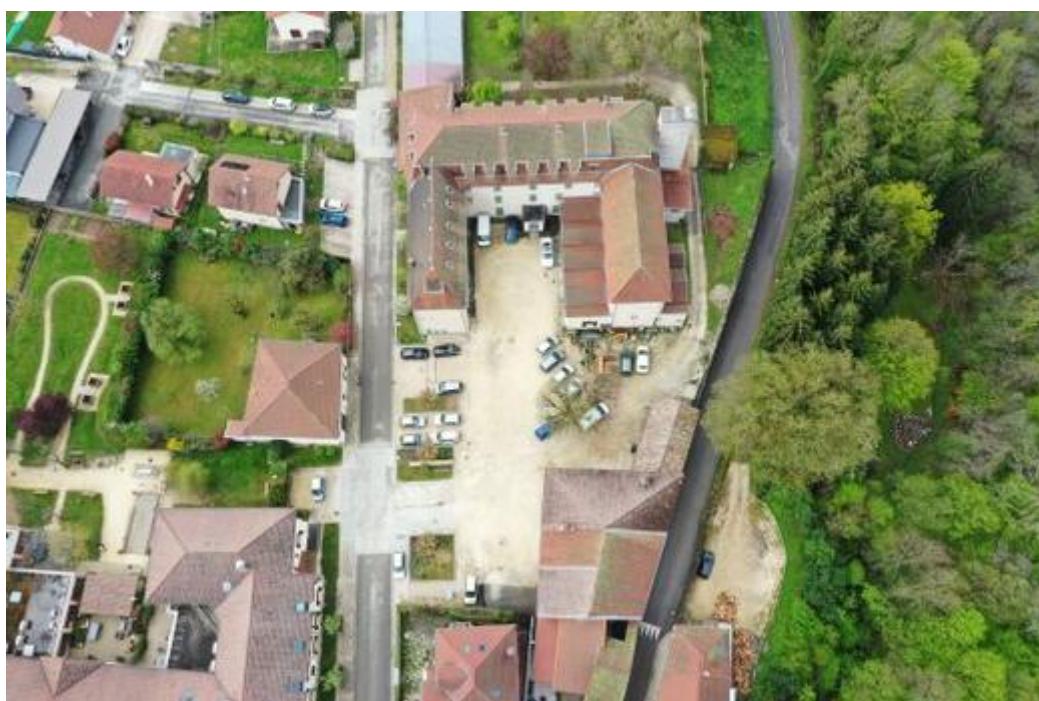


Le foyer communal avant travaux

Après plusieurs années de montage de projet, et grâce à la persévérance de notre partenaire Pluralis, le foyer communal sera bientôt transformé en 7 logements sociaux, dont 3 logements inclusifs à destination des personnes âgées du territoire.

Un partenariat avec l'EHPAD et Tero Loko permettra de proposer des animations aux habitant·es, qui devraient intégrer les nouveaux logements courant 2026.

Le couvent de Bon Rencontre : un lieu au service des associations et des habitants



Le Couvent de Bon Rencontré

Le couvent de Bon Rencontré, transmis à la commune au début des années 2000, a longtemps été partiellement inoccupé. Il a servi ponctuellement de salle des fêtes et accueille aujourd'hui plusieurs associations.

Dans le cadre du mandat, la commune a engagé une réflexion sur l'avenir du bâtiment, associant les habitants à travers **ateliers et enquêtes**, pour identifier les besoins et usages souhaités. Face au coût élevé d'une réhabilitation complète ou d'une reconstruction, un **scénario de réhabilitation frugale** a été retenu pour maintenir les activités existantes et préserver la dynamique associative.

Un projet est en cours pour réhabiliter les espaces utilisés (bureaux, cuisine, futur café associatif).

Deux nouveaux quartiers à inventer



Esquisse Lotissement les Mouilles

La commune de Notre-Dame-de-l'Osier privilégie **une croissance maîtrisée de sa population**.

Pour soutenir cette stratégie, la commune dispose de **réserves foncières constructibles**, commercialisées progressivement, ce qui permet également d'alimenter son budget. Deux quartiers sont actuellement au cœur des projets :

- **Les Hautes-Mouilles** : un lotissement communal de 12 lots, dont le lancement sera progressif afin de sécuriser les finances de la commune et de s'adapter au contexte économique.
- **Nouillon** : une zone destinée à accueillir des logements plus petits et en partie collectifs, répondant aux besoins d'une population vieillissante et à la décohésion grandissante. Le terrain est porté par l'EPFL jusqu'en 2028, et la commune réfléchit aux solutions de financement pour le racheter tout en préservant la cohérence urbaine du centre-village.

Cette approche permet de **préserver l'équilibre du village**, limiter la consommation des terres et préparer l'avenir en fonction des besoins réels des habitants.